

Paris, le 17 novembre 2009

Recommandations du rapport Stiglitz : La statistique publique française détaille son plan d'actions

Mesure du PIB, évaluation de la qualité de la vie, développement durable, etc. : le rapport Stiglitz, rendu public le 14 septembre dernier, a ouvert des voies prometteuses pour l'Insee et la statistique publique.

Suite aux conclusions de la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (Commission Stiglitz), l'Insee et le Service statistique public précisent leur plan d'actions.

« Les recommandations de la Commission Stiglitz fixent un agenda ambitieux pour la statistique publique française et internationale. Pour répondre à ces attentes, l'Insee entend jouer un rôle moteur. A titre illustratif, l'Institut présente aujourd'hui trois nouvelles études consacrées à la distribution des revenus et de la consommation », souligne Jean-Philippe Cotis, Directeur général de l'Insee et membre de la Commission Stiglitz.

▪ **Recommandations du rapport Stiglitz : les actions de l'Insee et du Service statistique public**

L'Insee et la statistique publique abordent les trois volets de recommandations du rapport Stiglitz : la mesure du PIB, la mesure de la qualité de la vie, le développement durable et l'environnement.

A côté de la mesure du PIB qui ne traite que de la production, l'Insee met aujourd'hui l'accent sur le revenu des ménages, facteur important du bien-être. En 2010, ses travaux porteront notamment sur les données d'épargne et de patrimoine. A terme, l'Insee prévoit aussi de valoriser la richesse produite par les ménages via leurs travaux domestiques (tâches ménagères, éducation des enfants, etc.).

Les enjeux liés à la qualité de la vie et au bien-être seront également abordés. L'Insee publiera notamment des travaux sur le « mal-logement » en 2010. En 2011, des travaux sur la perception que les ménages ont de leurs différentes activités (activités professionnelles et domestiques, loisirs, etc.) seront présentés.

Au sein de la statistique publique, les travaux sur le développement durable et l'environnement impliquent tout particulièrement le Service de l'Observation et des Statistiques, au sein du Commissariat Général au Développement Durable. L'Insee contribue par ailleurs à plusieurs de ces travaux : préparation de la conférence nationale sur les indicateurs de développement durable prévue début 2010, travaux sur les pollutions engendrés par l'activité économique notamment. Enfin, l'Insee travaille sur l'évaluation du capital social et du capital humain.

▪ **L'Insee au plan international**

L'Insee joue un rôle d'impulsion au niveau international, de conserve avec l'OCDE et l'Union européenne. La mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz doit en effet être conçue au plan mondial, ce qui implique une coordination renforcée entre pays, avec l'aide des organisations internationales.

C'est ainsi que l'Insee accompagnera les organismes statistiques européens dans la mise en œuvre du rapport. Un groupe de parrainage co-animé par l'Insee et Eurostat est en voie d'être créé.

L'OCDE, enfin, qui a activement participé à l'élaboration du rapport Stiglitz, et dont la « couverture » s'étend au-delà de l'Europe, va travailler à la mise en œuvre du rapport en collaboration étroite avec la France.

▪ **Trois contributions de l'Insee en lien avec les recommandations du rapport**

À titre illustratif, l'Insee présente dès aujourd'hui trois études en lien avec le rapport Stiglitz. Ces travaux emblématiques s'inscrivent dans le contexte de l'« approche ménages » recommandée par le rapport. Ils reposent sur des travaux innovants, à la frontière de l'analyse macro et microéconomique.

Pour appréhender le bien-être d'une société, il faut en effet concentrer l'analyse sur les ménages et leurs sources de satisfaction et d'insatisfaction. Parmi les déterminants du bien-être figurent bien entendu les revenus des ménages et leur distribution au sein des différentes catégories sociales.

Les politiques redistributives jouent un rôle important dans l'optimisation du bien-être, qu'elles opèrent par le biais de la redistribution monétaire ou de la redistribution en nature (enseignement gratuit et prestations maladie en nature, etc.). Le volume de la redistribution en nature et sa répartition entre catégories de ménages jouent quantitativement un rôle important en France, mais ils n'avaient pas fait jusqu'ici l'objet d'une évaluation systématique.

Les trois contributions qui sont présentées à l'occasion de cette conférence de presse visent à explorer de manière innovante et systématique la distribution, au sein de la population, des revenus et de la consommation et de se rapprocher ainsi d'une meilleure appréhension de leur bien-être.

➤ **Les inégalités entre ménages en matière de revenus et de consommation**

Les 20% de ménages les plus aisés disposent de 40% environ de l'ensemble du revenu disponible. Les 20% les plus modestes ne disposent que de 8% du revenu disponible. Les prestations sociales représentent 52% du revenu disponible des ménages modestes. En haut de l'échelle, 32% des revenus des ménages aisés proviennent du patrimoine.

Les écarts de consommation (de 1 à 3 entre les 20% les plus modestes et les 20% les plus aisés) sont moins élevés que les écarts de revenus (de 1 à 5). En définitive, les ménages les plus aisés épargnent beaucoup plus que les ménages modestes. Les 20% de ménages les plus aisés réalisent 80% de l'épargne totale des ménages. Pour les 20% de ménages les plus modestes, le taux d'épargne est faible voire négatif. Ils empruntent, puisent dans une épargne constituée auparavant ou utilisent la solidarité familiale pour consommer.

Les dépenses comme le logement, les assurances, les abonnements téléphoniques, les frais de cantine (etc.), sont pré-engagées. Ces dépenses n'affectent pas les ménages aisés autant que les plus modestes (1/5 des revenus pour les uns, 1/3 des revenus pour les autres).

➤ **Le financement public de la santé et de l'éducation : un effet redistributif**

L'éducation, la santé et les autres services assurés par les administrations représentent l'équivalent de 23% du revenu disponible des ménages.

S'il n'y avait pas ces prestations en nature, l'écart entre le revenu disponible des 20% de ménages les plus modestes et celui des 20% les plus aisés irait de 1 à 5. Une fois pris en compte ces transferts en nature, l'écart n'est plus que de 1 à 3. La part dévolue aux ménages à revenus intermédiaires est la même avant et après ces transferts sociaux. L'éducation contribue davantage que la santé à la réduction des écarts.

Une fois pris en compte les transferts en nature, la santé représente 18% des dépenses des plus modestes et l'éducation 16%. Ces postes dépassent les dépenses d'alimentation (11%). Ils représentent une part plus faible du total des dépenses des plus aisés.

➤ **Répartition des revenus : les bas revenus se sont rapprochés des catégories intermédiaires, les revenus élevés se sont détachés**

Entre 1996 et 2007, les bas revenus ont eu tendance à rattraper les catégories intermédiaires. Les revenus les plus élevés ont augmenté davantage que les revenus intermédiaires. Durant ces onze années, les revenus situés au-dessus des 10% les plus faibles et en deçà des 10% les plus élevés ont vu leur part baisser de 1,4%.

Entre 2003 et 2005, une personne sur trois a vu son revenu varier de plus de 30%, à la hausse ou à la baisse, par exemple sous l'effet d'évènements professionnels ou familiaux (périodes de chômage, séparation conjugale, etc.). Ainsi, entre 2003 et 2005, le niveau de vie médian de la population a augmenté mais, au niveau individuel, il y a eu à peine plus de « gagnants » que de « perdants ».

Les inégalités sont plus importantes en termes de patrimoine qu'en termes de revenus : 46 % du patrimoine total est détenu par 10 % des ménages, alors que les 10% les moins dotés en détiennent moins de 1 %.

Pour en savoir plus

[Rapport Stiglitz : l'agenda de la statistique publique française](#)

[Performances économiques et progrès social sur Insee.fr](#)

[Données détaillées des comptes par catégories de ménages sur insee.fr](#)